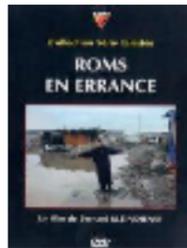


Projection/débat du 25 mars à 20h
au centre Dunois
21 rue Dunois

«Roms en errance»



Un documentaire réalisé par
Bernard KLEINDIENST.

Les campements de Roms, Tsiganes ou Gitans se multiplient en région parisienne. Venues principalement des pays de l'Est, sans papiers, précairement installées, quelles relations ont ces populations avec le monde qui les entoure : les mairies et leurs élus, les services de l'Etat (préfectures, police etc.) ou les comités de soutien quand ils existent ? En retour, quelles sont les positions des autorités à leur égard ? Une présentation complète et sans fard des nombreux problèmes accompagnant l'intégration de cette population : la clandestinité, la mendicité des enfants, la violence qui surgit dans les conditions indignes des terrains squattés, les tensions avec le voisinage... Au-delà de ces questions : une approche des Roms, de leur histoire, de leur vie en campement et de leurs espoirs.

Mardi 15 mars à 20h30
Projection – débat avec le film

« La juge et l'affaire des dioxines » de Clarisse Feletin

avec la participation de la réalisatrice,
de Mathieu Bonduelle (secrétaire général du
syndicat de la magistrature et Sébastien Lapeyre
(directeur du CNIID : centre national d'information
indépendante sur les déchets)



au Cinéma La Clef – 34, rue Daubenton 75005 Paris
(métro : Censier Daubenton, bus : 27, 67, 89).

Entrée libre.

Manifestation pour le logement à l'occasion de la fin de la trêve hivernale du 15 mars

Place de la République
samedi 12 mars à 14h30

RDV pour les ligueuses et les ligueurs
à 14h00
derrière la banderole de la Fédération
Venez avec vos badges et vos drapeaux.

86ème congrès de la Ligue des Droits de l'Homme

C'est à Reims
samedi 11, dimanche 12
et lundi 13 juin

Ouvert à tous les ligueurs,
pensez à vous inscrire

PROCHAINE REUNION DE SECTION
JEUDI 14 AVRIL 2011 À 20 h
Thème majeur : L'extrême droite



SECTION PARIS 5ème / 13ème

LES GROUPES MILITANTS

Actualités

Agenda et contacts :

n°4 - 10 mars 2011

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:

le samedi matin de 10h à 12h
à la Maison des Associations
du 13ème
Contacts :
Lionel Crusoë
06 14 20 07 25
lionel75013@hotmail.com
Marion Ballet:
06 64 66 78 01 -
marion.ballet@gmail.com

Ligueurs au prétoire:

Contacts :
Marianne Wolff
marianne.wolff@wanadoo.fr
01 45 81 69 15
06 07 47 48 52

Alice Bertin
alice.bertin0086@orange.fr
01 42 72 35 55
06 76 74 81 71

Démocratie locale et communication

En cours de mise en place

Contact :
Pierre Lefèvre
01 45 89 45 14
pierre.lefevre@dbmail.com

RESF-

Permanences:
tous les samedis de 10h à
12h - les 2ème et 4ème
mercredis de 15h à 17h à la
Maison des Associations

Contact:
Viviane Montias-Baruch
v.montias-baruch@noos.fr

MECI

AG les 2ème et 4ème mardi
de 20h à 22h à la Maison
des Associations

Contact :
Jocelyne Vaudenay
06 86 90 42 04
jvaudenay@wanadoo.fr

Diffusion des tracts:

En fonction de l'actualité politique et météorologique -
marchés Blanqui - Mouffetard - Maison Blanche le dimanche matin

Contact :
Jocelyne Vaudenay
06 86 90 42 04 et 01 45 89 76 23
jvaudenay@wanadoo.fr

Tu tractes, il tracte... je tracte ?

Lors de la réunion du groupe "Démocratie locale et communication" une discussion a surgi, qui n'était pas à l'ordre du jour.

L'un de nous, à l'expérience militante encore fraîche, non recouverte par la routine institutionnelle, nous a expliqué combien il lui avait été insupportable de se sentir sollicité pour distribuer des tracts dès qu'il a mis le bout de son nez aux réunions mensuelles.

S'installer dans la rue pour diffuser les idées de la LDH n'est pas si évident.

Les connaît-on si bien que ça ces idées ? On peut partager l'argumentation développée dans le tract, ce n'est pas pour autant qu'on se sent capable de faire face à la contradiction.

Il est plus facile de distribuer des annonces pour des cafés-débats, des invitations à des projections.

Prochaine distribution : le week-end des 12/13 mars pour annoncer le ciné-débat : "La juge et l'affaire des dioxines".



Qu'est-ce que je peux faire ? Je ne sais pas quoi faire !

Pour la plupart de ceux qui arrivent dans la section se pose la question du "quoi faire ?".
Ce n°4 tente de préciser, pour chaque activité, de quelle manière on peut y participer.

Ce journal fait le point, pour chaque réunion de section, des activités des ligueurs, des projets en cours.

Vous pouvez aussi y faire part de vos réflexions sur les manifestations auxquelles vous avez participé.

Un mot des conseils de quartier

Le groupe "Démocratie locale et communication" s'est interrogé au sujet de l'implication de la section dans ce domaine, sachant qu'il est bien dans la vocation de la Ligue et des ligueurs de participer à la vie locale.

Le dispositif auquel nous pouvons – ou non – nous intégrer est celui mis en œuvre par la Ville de Paris en application de la loi Vaillant de février 2001, loi qui institue des conseils de quartier dans toutes les communes de plus de 80.000 habitants et à Paris dans tous les arrondissements. S'ils sont actifs dans le 13ème, ils ne semblent pas l'être dans le 5ème.

Alors que l'on attendait plus d'investissement de ces conseils dans l'animation des quartiers et le "vivre ensemble", on peut regretter qu'ils se consacrent essentiellement, avec l'aide des services municipaux, à la conception d'aménagements urbains.

Le CQ Croulebarbe suit de près l'aménagement du square René Le Gal, le CQ Salpêtrière-Austerlitz celui du square Mesureur (place Pinel) et le CQ Olympiades-Choisy prépare pour la fête de la musique 2011 un concert commun aux SDF résidant à la Mie de pain et une chorale parisienne.

Chaque conseil de quartier dispose d'un budget de fonctionnement de 2.200 € et d'un budget d'investissement de 8.600 €.

La mairie a modifié la composition des bureaux d'animation en portant à 50 % la part des habitants désignés à parité, par tirage au sort des candidat-e-s en réunion plénière, 25 % étant attribués aux associations et 25 % à des personnes qualifiées dont des élus désignés par le conseil d'arrondissement.

La mairie du 13ème souhaite la participation de la Ligue dans tous les bureaux d'animation. La participation à ces conseils de quartier a l'avantage de faire connaître la présence de la Ligue sur le terrain, de nous permettre de rencontrer des habitants qui manifestent leur intérêt pour la vie publique locale ainsi que des partenaires potentiels, de nous faire bénéficier directement d'informations pouvant être utiles.

Il y a 2 ans, nous avons pu "profiter" de ces tribunes pour développer, avec le collectif, la campagne anti-vidéosurveillance qui a d'ailleurs été plutôt bien accueillie.

Actuellement émerge un intérêt pour des actions en direction de la grande précarité:

Le CQ 6 (Olympiades-Choisy) a produit un petit dépliant d'information;

Le CQ 4 (Salpêtrière-Austerlitz) souhaite faire vivre une commission solidarité et en particulier mener des actions en direction de la grande précarité. Il propose que plusieurs conseils de quartier associent leur effort.

Une première réunion de travail se tiendra le mercredi 23 mars entre 18h 45 et 21h 00 à « l'Arche d'Avenir », 107-109, rue Renault 75013

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

Suivre l'activité de vos conseils de quartier, observer la qualité démocratique de leur fonctionnement, les idées qui y circulent ...

Vous trouverez le calendrier des réunions sur le site de la Mairie.

Maison des Etudiants de Côte d'Ivoire (MECI)

La mobilisation, commencée lors de l'expulsion des résidents de la maison des étudiants du Boulevard Vincent Auriol en octobre 2008, n'a pas failli et les résultats sont là :

- 27 régularisations
- 1 dossier en cours de traitement
- 9 OQTF et APRF en attente de passer devant le Tribunal administratif
- 1 expulsion vers Abidjan (le contact a été gardé.)

22 personnes attendent encore de pouvoir déposer un dossier. Le rapport de force avec la préfecture se poursuit.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

- aller au Tribunal administratif (avec votre badge LDH bien en vue) pour soutenir quand un "mecien" y est convoqué : il n'est pas rare que le juge président le Tribunal soit très favorablement impressionné par la présence de nombreux soutiens dans la salle.

Prochaine audience : Monsieur CISSE Yaya, jeudi 24 mars 2011 à 9 h30 (TA - rue de Jouy - M° Pont Marie ou Saint-Paul)

- participer aux rassemblements/manifestations (avec un drapeau LDH bien en vue) qui peuvent être organisés ponctuellement devant la préfecture. C'est toujours pacifique, le seul danger véritable vient de la météo, mais vous pouvez aussi prendre votre parapluie LDH.

Si vous voulez être informé de ces événements voir le contact en première page du journal.

Saint-Beaulieu ! Prie pour nous !



Des tentes pour les demandeurs d'asile, Loppsi 2, loi Besson. On est contre. On nous appelle à nous rassembler, à manifester, on y va. On se retrouve: "Tiens tu es là, bonjour, il fait froid, heureusement il ne pleut pas". On compte les banderoles, les drapeaux, pour un peu on pourrait aussi se compter. La police, elle, est très bien représentée.

Des échanges déçus devant le peu d'affluence, "mais il fallait bien venir quand même, c'est SYMBOLIQUE".

Symbolique ? Qu'en dit le Petit Robert:

- du grec *sumbolon*, d'abord morceau d'un objet partagé entre deux personnes pour servir entre elles de signe de reconnaissance."

- relig.cathol., formule dans laquelle l'Eglise résume sa foi.(Credo)

Ce SYMBOLIQUE dissimulerait-il un Retour Aux Sources?



Réseau Education Sans Frontières - Paris 5^e-13^e

Réunion avec la FCPE

Plus de 50 personnes ont assisté à cette rencontre, dont une quinzaine étaient "nouvelles". Tous les acteurs de la lutte pour la régularisation des familles d'enfants scolarisés étaient représentés (Mairie - Députés - parents d'élèves - enseignants et citoyens). Des témoignages de filleuls, de parrains, d'institutionnels.

Nous espérons remettre en route les comités de soutien dans les écoles et redonner du souffle à la mobilisation.

PROCHAIN RASSEMBLEMENT SUR LE PARVIS ITALIE 2

LE JEUDI 17 MARS 2011

à partir de 18h

Contre la loi Besson
Soutien aux jeunes Majeurs

Venez avec vos badges et vos drapeaux



QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

- pour le rassemblement : vous transformer en homme ou femme-sandwich porteur de contre-idées reçues sur les étrangers

- si vous êtes enseignant ou parent d'élève : devenir "contact RESF" c'est-à-dire un relais qui reçoit et fait circuler des informations:

- préparation d'un parrainage républicain
- mobilisation en cas d'arrestation

- si vous avez des "horaires décalés" : aller soutenir les personnes convoqués devant le Tribunal administratif rue de Jouy dans le 4ème.

Prochaines auditions:

- mardi 15 mars 2011 à 15 h 30 : un jeune majeur scolarisé qui a une reçu une OQTF

- jeudi 17 mars 2011 à 14 h : une mère de trois enfants et une jeune lycéenne de Claude Monet qui a

également reçu une OQTF (= Obligation de Quitter le Territoire Français)

Si vous avez du temps :

- devenir "permanencier" RESF en participant aux permanences du samedi matin, pour recevoir les familles et les aider à trier leur cent papiers. C'est comme à la maison, aucune compétence juridique n'est demandée. La formation se fait sur le tas auprès de ceux qui ont appris, aussi sur le tas, il y a quelques années maintenant.

- accompagner des familles et des jeunes dans leur démarches administratives, d'abord en "doublure", pour voir comment ça se passe. Mais même quand on a acquis de l'expérience, c'est mieux d'être plusieurs.

Enfin, si vous parlez français et chinois vous êtes une perle rare et nous vous prions instamment de venir faire l'interprète à la permanence ... une fois par mois.

Vous n'avez pas de temps du tout, mais vous avez un ordinateur et une connexion internet : allez sur le site de RESF et signez les pétitions, (<http://www.educationsansfrontieres.org/petitions>)

(Pour des informations complémentaires voir contact en page 1)